

Mairie de GIGNAC



Département de l'Hérault

Recrute par voie de Mutation

1 AGENT DE POLICE MUNICIPALE H/F
(Gardien-Brigadier / Brigadier-Chef Principal)

Ville de plus de 6500 habitants en pleine expansion démographique, limitrophe de Montpellier, membre de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault, engagée au quotidien dans une stratégie territoriale de sécurité et de tranquillité publique, en partenariat avec la commune de Saint André-de-Sangonis (convention de mutualisation) et avec la Gendarmerie nationale (convention de coordination).

Missions : Au sein d'un service de Police Municipale de 8 agents armés, placé sous l'autorité du Chef de Service de Police Municipale, vous devrez :

- Exercer les missions dévolues à la police municipale à savoir les missions de sécurité, de sureté, de salubrité publique et de prévention nécessaires au bon maintien de l'ordre, de jour comme de nuit.
- Assurer une relation de proximité avec la population et les commerçants.
- Travailler en étroite collaboration avec la Gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination.
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire (Police générale et spéciale).
- Sécuriser les écoles et les manifestations sportives, récréatives, culturelles et lors des cérémonies officielles.
- Contrôler les infractions en matière d'urbanisme, de bruit...

Profils demandés :

Compétences requises :

- Maîtriser la législation et la réglementation applicable à l'activité.
- Travailler en équipe ou binôme et assurer les transmissions selon les consignes et les procédures définies par le Chef de Service.
- Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits.
- Savoir pratiquer la médiation.
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, progiciel...)

Qualités nécessaires à l'exercice de la fonction :

- Sens des responsabilités et du service public.
- Sens du travail en équipe.
- Capacités d'écoute et de diplomatie.
- Dynamisme, disponibilité, ponctualité et discrétion.
- Esprit d'initiative dans la mise en œuvre du travail.
- Adaptabilité face aux différentes situations, maîtrise de soi.
- Bonne capacité rédactionnelle,
- Bonne condition physique aux fins de mener à bien toutes missions dévolues au policier municipal.
- Permis B valide exigé.
- Bien maîtriser les techniques GTPI afin de mettre en sécurité toute personne troublant l'ordre public.
- Habilitation aux ports d'armes et à jour des formations apprécié dans le cas d'une mutation (Matraque, 9mm ou 38SP, Bombe lacrymogène (B et D)).
- F.C.O à jour dans le cas d'une mutation.

Conditions statutaires :

- Rémunération statutaire + Indemnité Spéciale de Fonction de 20 %.
- IAT
- Participation employeur sur mutuelle, contrat maintien salaire et maintien primes.
- Adhésion de la collectivité au COS Languedoc-Roussillon

Pour toutes informations concernant le Poste :

Contacteur BOUZID Didier / Police Municipale de Gignac : 04 67 57 84 57.
Adresse e-mail : cspm@ville-gignac.com

Poste à pourvoir au plus tôt

Envoyer avant le 8 janvier 2023 :

- Lettre de motivation et CV,
- Dernier arrêté fixant votre situation administrative,
- Les deux dernières évaluations professionnelles,
- Copie de la prestation de serment et des agréments (Procureur et Préfectoral),
 - Dernier arrêté Préfectoral de Port d'arme,
- Attestations CNFPT relatives aux formations (FCO-FPA, autres...)
 - Tout document que vous jugerez utile à votre candidature.

A l'attention de :

Monsieur le Maire
HOTEL DE VILLE
Place Auguste Ducornot
34150 GIGNAC
recrutement@ville-gignac.com